

Initiatives ministérielles

D'après lui, cette mesure législative habilitante qui précise certains principes et objectifs permettant le retour au bercail des provinces et des producteurs ne constitue-t-elle pas une politique plus efficace que si nous essayions plutôt de concevoir un programme après coup, comme nous avons été forcés de le faire, parce que les programmes de stabilisation et de protection du revenu ne suffisaient pas à dédommager les agriculteurs pour les pertes très élevées qu'ils ont subies?

N'est-il pas d'avis que cette approche est plus efficace pour parer à toutes les éventualités?

M. Harvard: Monsieur le Président, je remercie le ministre de l'Agriculture pour sa question.

Je crois que de tous les côtés de la Chambre, et certes au sein de la communauté agricole, nous en avons assez de ce qu'on appelle les programmes spéciaux. Le système que nous avons consistait à réagir, en quelque sorte, devant les crises, à réagir aux derniers événements qui survenaient, et cela surtout parce que les agriculteurs n'ont jamais su à quoi s'en tenir et parce qu'ils ne savaient pas comment le gouvernement, conservateur ou libéral, allait répondre.

Comme je l'ai dit plus tôt dans mon discours, le fait de pouvoir prévoir est un élément très positif et ce programme est un moyen de nous donner cet élément. Je veux que les agriculteurs sachent mieux à quoi s'en tenir. Quand ils se rendent aux champs le printemps, ils devraient avoir une idée des mesures en place et de ce à quoi ils peuvent s'attendre comme rendement financier après avoir travaillé durement tout le printemps, tout l'été et tout l'automne.

En effet, je suis d'accord avec le ministre de l'Agriculture. Je veux un cadre comme celui qui est proposé, mais je crains en même temps qu'on nous ait un peu écartés, en tant que parlementaires ou membres de cette Chambre.

Nous avons vu des exemples de prétendu fédéralisme exécutif au cours des dernières années. Cela fonctionne parfois, et cela ne fonctionne pas très bien en d'autres occasions. En tant que parlementaire et député de l'arrière-ban de l'autre côté de la Chambre, je m'inquiète un peu quand je vois des ministres fédéraux, des premiers ministres et des ministres provinciaux se réunir pour prendre des mesures comme si la Chambre des communes n'existait pas.

Mais si le ministre parle également d'une vaste consultation, alors je suis tout à fait en faveur de cela. Je suis tout à fait en faveur de cela, et je suis fort content que les agriculteurs aient eu l'occasion de se faire entendre au cours des derniers mois. Quand je regarde ce projet de loi, j'ai la certitude qu'on y tient compte des agriculteurs. Et c'est une chose que j'apprécie.

M. Mazankowski: Monsieur le Président, je ne veux pas prolonger le débat, mais je trouve cela intéressant. Je partage son point de vue. J'imagine que je suis député au même titre que mon vis-à-vis. Je reconnais l'importance de notre institution.

Nous avons tenté d'atteindre un équilibre. Avec une mesure législative imposant un cadre strict, comme celle que nous avons, il est très difficile pour le gouvernement de réagir en fonction des circonstances. Donc, avec la loi d'autorisation, nous avons voulu énoncer quelques principes et laisser une certaine souplesse permettant d'élaborer des programmes par lesquels nous pouvons prévoir à plus long terme. Je crois que c'est un tel équilibre que nous avons tenté d'instaurer.

À l'opposé, il y a des cadres législatifs trop rigides qui ne permettent pas de répondre aux besoins.

Je suis heureux que le député ait mentionné la participation des producteurs. L'idée des vastes consultations que nous avons voulu mener m'a paru fascinante, et il se peut bien que nous ayons inauguré une nouvelle ère dans l'élaboration des programmes publics. Cette manière de faire nécessite peut-être un peu plus de temps et de patience, mais je crois qu'en dernière analyse, la mesure législative qui en résulte est meilleure et, je l'espère, débouche sur de meilleurs programmes.

M. Harvard: Monsieur le Président, je remercie à nouveau le ministre de l'Agriculture.

Je veux ajouter deux choses. J'espère que l'étude de ce projet de loi à la Chambre nous permettra de l'améliorer. Lorsqu'il sera renvoyé au comité, j'espère que le ministre et le gouvernement accepteront d'envisager l'adoption de certains amendements. Nous croyons humblement que certains aspects du projet de loi peuvent être améliorés.

En outre, le ministre parle d'équilibre. Je tiens moi aussi à cet équilibre. Je veux qu'il y ait un équilibre, en ce sens que le gouvernement fédéral, les provinces et les producteurs y trouvent tous leur compte. Mais je ne suis pas convaincu que cet équilibre ait été atteint.